

LE CONGRÈS DE LA C.N.T.

TUMULTUEUX, PASSIONNÉ, INACHEVÉ, MAIS POSITIF...

Du 8 au 16 décembre 1979, s'est déroulé, à Madrid, le 5ème Congrès confédéral de la C.N.T.; le dernier avait eu lieu à Saragosse en 1936.

La délégation de l'*Union des anarcho-syndicalistes*, invitée par le *Comité National* sortant, a été présente les 8, 9, 10 et 14, 15, 16 décembre; ces journées nous ont permis de suivre le déroulement des discussions passionnées qui ont permis aux syndicats de la C.N.T. de préciser leur position.

43 années se sont écoulées depuis les dernières assises nationales de la C.N.T., en 1936: 43 années sur lesquelles nous ne reviendrons pas en détail aujourd'hui; 43 années marquées par la plus radicale et plus profonde révolution sociale qu'ait tenté de réaliser la classe ouvrière de 1936 à 1939. Mais marquée aussi par la défaite et la liquidation physique du mouvement ouvrier, organisée par les franquistes au nom du christ-roi et du national-syndicalisme.

Aujourd'hui, le mouvement ouvrier se reconstruit en Espagne, dans le cadre de la monarchie constitutionnelle d'une bourgeoisie qui met en place les institutions dont le rôle sera de garantir la continuité de la propriété et de l'ordre: ce qui implique d'obtenir du mouvement ouvrier (et plus particulièrement des syndicats) qu'ils collaborent; accepter de collaborer, cela signifie à que les syndicats de salariés acceptent de participer aux structures d'intégration à l'entreprise et à l'Etat, que patronat et gouvernement s'ingénient à installer.

Car, confronté à la nécessité de maîtriser sa propre crise, en Espagne, comme ailleurs, le capitalisme doit tenter de briser l'indépendance de classe des syndicats. En ce sens, les comités d'entreprise, seuls qualifiés à leur niveau pour contracter, à la place des syndicats, le «*statut du travailleur*», véritable carcan qui corsete la classe ouvrière, la loi dirigiste sur la négociation collective, le «*convenio marco*», (la convention nationale cadre, dirions-nous en France) qui est en fait un accord instituant la police des salaires, la politique des revenus, - sont les pièces maîtresses de l'offensive contre les travailleurs, qu'en France par exemple, une centrale syndicale comme la C.G.T. Force Ouvrière n'accepte pas. On ne peut pas, hélas, en dire autant de l'U.G.T. en Espagne! Nous aurons l'occasion d'en reparler longuement dans d'autres numéros de ce journal.

Le Congrès de la C.N.T. lui, a dit non, carrément non, à cet arsenal anti-ouvrier, et il a eu mille fois raison.

Mais il n'a pas dit que cela. «*Tumultueux et passionné*», titrons-nous. Il ne pouvait pas en être autrement.

Lorsqu'elle commence à se réorganiser au grand jour, dans la légalité, pendant ces trois ou quatre dernières années, la C.N.T. affronte de nombreuses difficultés: à partir de 1975, l'arrivée massive dans ses syndicats de jeunes largement influencés par les thèses assembléistes, conseillistes, pose la question de la nature même de la C.N.T.

La thèse expliquant que le syndicalisme est dépassé, que la lutte de la classe ouvrière n'est plus l'axe central autour duquel doit s'organiser la C.N.T., mais qu'il faut que celle-ci accueille sur le même plan toutes les actions marginales, cette thèse se développe et tente de transformer la centrale ouvrière anarcho-syndicaliste en un «*mouvement*» diluant l'action ouvrière de classe, dans celles, par exemple,

des associations de quartiers, des groupes femmes, des comités divers qui se constituent pour la libération de l'homosexualité. etc...

Ce qui, à notre avis, signifiait la mort de la C.N.T. comme organisation de classe.

Le Congrès a définitivement rejeté toutes ces tendances et a réaffirmé la vocation principale de la C.N.T. : rassembler les travailleurs, la classe ouvrière, pour organiser leur lutte revendicative quotidienne, et pour préparer la transformation radicale de la société, par la révolution sociale.

En adoptant une résolution qui précise que: *«l'anarcho-syndicalisme est la synthèse théorique et pratique de l'anarchisme agissant dans les associations ouvrières qui se rassemblent dans le syndicat»*, les congressistes ont clairement précisé leur volonté de maintenir la C.N.T. sur son terrain naturel: celui de la classe ouvrière.

En ratifiant l'orientation générale du congrès confédéral de 1936 fixant comme objectif le communisme libertaire, ils ont affirmé la continuité et repris à leur compte l'héritage de la révolution sociale de 1936; cela ne signifie pas que les militants de la C.N.T. croient que cela soit pour demain. Ils sont réalistes, et savent où en est exactement le mouvement ouvrier, ils connaissent l'état actuel du rapport des forces, et c'est justement pour cela qu'ils sont convaincus, qu'à partir de ces réaffirmations, et sans jamais les perdre de vue, ils doivent obstinément s'attacher à la première étape: construire des syndicats.

Mais évidemment, pas n'importe quels syndicats. Conséquents avec leur volonté de proposer aux travailleurs une organisation REELLEMENT INDEPENDANTE, les délégués ont adopté une série de résolutions définissant L'ACTION DIRECTE, comme *«technique qui suppose le rejet de toutes formes de médiation ou de renoncement à l'initiative individuelle et collective, au bénéfice d'intermédiaires, de tiers»*, ce qui implique *«que si la C.N.T. se prononce pour l'intervention dans la négociation collective, au niveau des conventions, c'est pour la doter du droit auquel il n'est pas question de renoncer, de négocier DIRECTEMENT avec le patronat, les conditions de travail, sans admettre la présence de l'Etat dans ces négociations»*.

Comme conséquence logique, la C.N.T. rejette et ne reconnaît pas l'*Institut de médiation, d'arbitrage et de conciliation (M.A.C.)*.

Les militants ouvriers délégués par leur syndicat ont également traité des retraites ouvrières, de la mutualité et de la sécurité sociale, du chômage et des garanties à obtenir.

Les questions d'organisation ont pris une place importante dans les travaux du congrès. Là encore, la C.N.T. s'est retrouvée: priorité à l'action du SYNDICAT dans l'entreprise. Structure fédéraliste à partir du syndicat unique d'industrie, avec ses sections d'entreprises et professionnelles. Reconstitution des fédérations d'industrie chaque fois que les conditions le permettent, ou mise en place de coordinations nationales, première étape vers la fédération.

Priorité au syndicat, représentatif des intérêts de classe, contre les «comités d'entreprises» privilégiés par la législation espagnole pour négocier et contracter, au lieu et place du syndicat relégué au simple rôle d'assesseur juridique.

En s'opposant fermement à cette législation d'intégration et d'atomisation du mouvement ouvrier, le C.N.T. engage un combat d'envergure, difficile, parce qu'elle est la seule à le mener, déterminant pour l'avenir de l'indépendance syndicale.

Ce refus, justifié, des comités d'entreprises, entraîne logiquement le refus de participation aux élections des délégués à ces C.E.

Cette décision acquise à la majorité des délégués au congrès, fait problème à l'intérieur de la C.N.T. Un certain nombre de militants (qui n'ont rien de commun avec les *«assembléistes»*, *«conseillistes»* ou les partisans d'un *«mouvement global»*) craignent que cette position n'entraîne l'isolement, la marginalisation de la C.N.T., notamment dans les grandes entreprises.

Il appartiendra aux militants de poursuivre leurs réflexions, et nous ne doutons pas que les réalités concrètes de la lutte des classes trancheront dans le bon sens, c'est-à-dire à l'affirmation du rôle prioritaire et exclusif du syndicat pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Voici donc ce que nous avons retenu pour l'essentiel de ces assises. Mais ce serait faillir à l'objectivité que de passer sous silence les difficultés de ce congrès.

C'est ainsi que son déroulement même pourrait faire l'objet de nombreuses remarques. Trois jours ont été nécessaires pour que la commission des mandats présente son rapport sur la validation des mandats.

Il y eut de très longues discussions pour qu'un accord intervienne sur le mode de vote des délégations. Il y eut des moments extrêmement difficiles, voire pénibles, où l'affrontement des idées fut à deux doigts de se transformer en affrontements physiques.

Je ne mets pas cela sur le compte de *«je ne sais quelle passion ou véhémence qui serait propre aux espagnols!»*. Ces affrontements, ces discussions passionnées, sont à la mesure de l'enjeu que représente la construction d'une organisation de classe, indépendante, révolutionnaire, qui prend sa source dans l'anarchisme militant au sein du mouvement ouvrier; et qui, justement à cause de cela, doit aussi répondre aux nécessités de la lutte revendicative quotidienne.

Un militant de l'U.G.T. de la génération de 1936, venu saluer quelques-uns de ses amis cénétistes aux alentours du congrès, a fait l'observation suivante: *«Vous êtes l'avenir, parce que les 700 délégués qui sont ici, pendant dix jours, y sont à leurs frais; ils perdent leurs salaires, ils paient leur déplacement et leurs dépenses de séjour de leur poche. Certains seront peut-être licenciés parce qu'absents de leur travail. Ils n'ont pas d'heures de délégation! Les nôtres, à l'U.G.T., ne se déplacent que s'ils sont remboursés»*. Ce militant avait raison: ce fut un authentique congrès d'ouvriers qui croient profondément à ce qu'ils font, qui savent payer de leur personne.

Assistant à ce Congrès, la délégation de l'U.A.S. a acquis la conviction que la C.N.T. saura surmonter ses difficultés internes, qu'elle est composée d'hommes et de femmes décidés; la C.N.T. a survécu au franquisme. Elle doit donc être capable, aujourd'hui, de dépasser ses propres faiblesses!

Il ne s'agit pas de faire du triomphalisme. Mais au moment où les *Commissions ouvrières* s'affirment de plus en plus comme exécutantes fidèles de la politique de collaboration du P.C.E. au moment où l'U.G.T. connaît une profonde crise interne, et une désyndicalisation massive provoquée par son acceptation du consensus, le congrès de Madrid a démontré que la C.N.T. reste en Espagne la seule organisation qui, n'acceptant aucune compromission avec l'Etat et le patronat, soit susceptible d'être un pôle de rassemblement pour les travailleurs.

Jo. SALAMERO.
